

PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DES COMPTES ADMINISTRATIFS DE 2022

En vertu des articles L.1612-12, L.2121-31, D.2342-11 et D.2343-5 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T), l'arrêté des comptes de la Commune est constitué par le vote du Conseil Municipal sur le Compte Administratif (CA) présenté annuellement par le Maire – Ordonnateur -, après transmission au plus tard le 1^{er} juin de l'année suivant l'exercice, du Compte de Gestion (CG) établi par le Comptable de la collectivité territoriale. Le vote du CA arrêtant les comptes doit intervenir au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice.

Ainsi le CA de 2021 est soumis au vote du conseil municipal du 22 juin 2022. Conformément à l'article L.2313-1 du même Code, une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au CA afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux, objet de la présente.

Le Budget Primitif de 2022 voté par délibération n°2022-III-21 du 06 avril 2022 a été ajusté par décisions modificatives n°2022-IX-119 du 28 septembre 2022 et n°2022-XI-185 du 14 décembre 2022.

L'ensemble de ces mouvements constitue les crédits ouverts sur lesquels portent l'exécution des dépenses et des recettes de 2022.

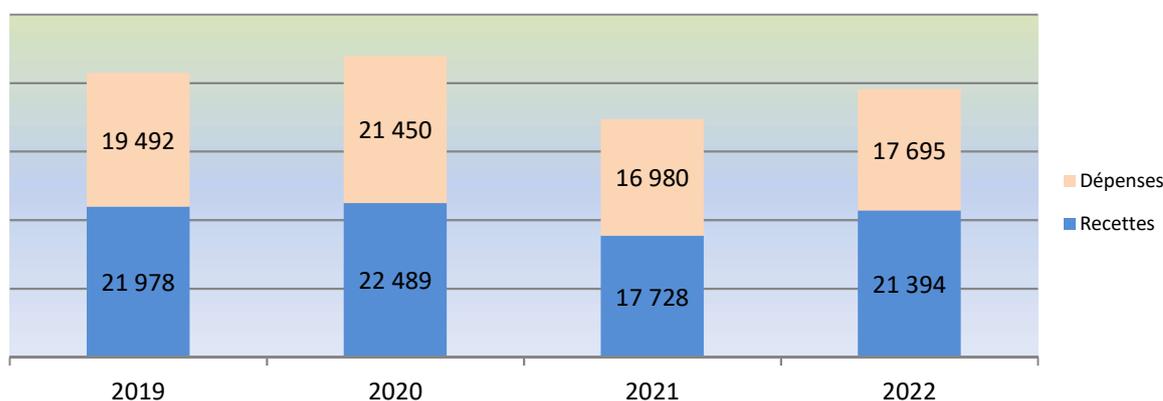
Le Compte Administratif retrace toutes les recettes et les dépenses réalisées au cours de l'année 2022, y compris celles qui ont été rattachées à l'exercice.

Il est rappelé que conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le résultat positif de la section de fonctionnement doit être affecté en priorité pour couvrir les besoins d'investissement, et le solde, au financement du Budget 2023.

Le Comptable tient la comptabilité de l'Ordonnateur suivant le principe de la partie double et établit le Compte de Gestion. Les résultats comptables du Compte Administratif et du Compte de Gestion doivent être identiques.

Une première partie du CA synthétise les résultats de l'exécution budgétaire et traduit l'évolution de l'équilibre financier de la ville. Ce document fournit la matière première à l'analyse financière de la ville dont sont extraits les constats explicités dans la présente note.

Présentation générale du volume global des réalisations toutes sections confondues entre 2019/2022
Hors restes à réaliser (en milliers d'euros).



- Le total des titres émis est de 21 393 754,12 euros (en augmentation de 20,68 % comparé à 2021),
- Le total des mandats est de 17 694 532,59 euros (en augmentation de 4,21 % comparé à 2021).

Soit un résultat à la clôture de l'exercice 2022 de **3 699 221,53 euros** conforme au résultat du compte de gestion du comptable.

Extrait du compte de gestion du Comptable - Résultats de clôture 2022 :

Le tableau suivant constate les résultats d'exécution de l'exercice et l'évolution de la situation financière de la ville depuis la clôture de l'exercice précédent (en euros) :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2021	Part affectée à l'investissement exercice 2022	Résultat de l'exercice 2022	Résultat de clôture de l'exercice 2022
INVESTISSEMENT	-168 913,58		2 217 223,34	2 048 309,76
FONCTIONNEMENT	917 523,74		733 388,03	1 650 911,77
TOTAL	748 610,16	0,00	2 950 611,37	3 699 221,53

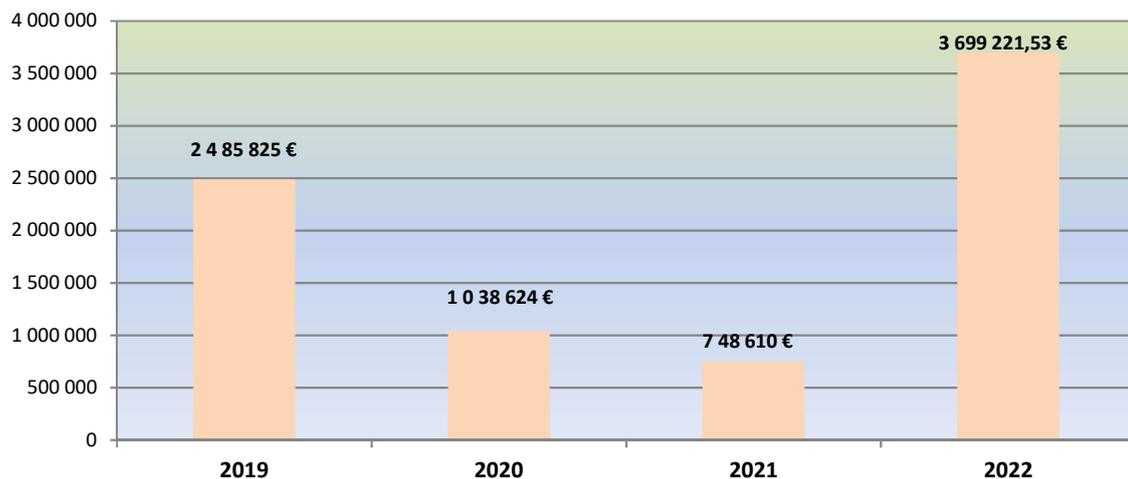
Ces totaux incluent l'ensemble des produits et des charges affectés à l'exercice puisque dès lors qu'il y a service fait ou droits acquis, les charges et les produits de fonctionnement ont été rattachés à l'exercice.

L'excédent brut global (hors restes à réaliser) :

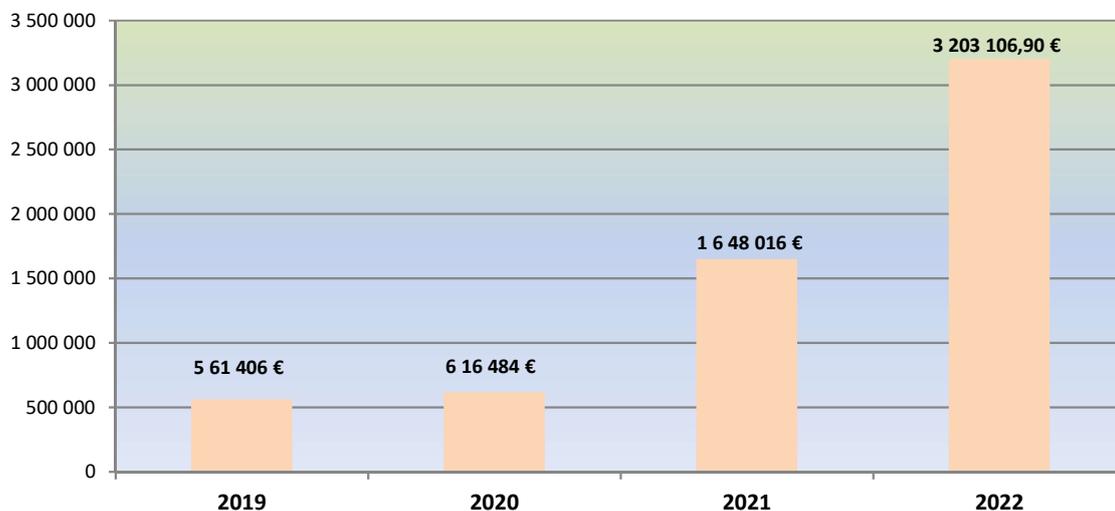
L'excédent brut dégagé à la clôture de l'exercice 2022 est de **3 699 221,53** euros.

Pour information, les restes à réaliser de 2022 sont de **584 454,04** euros en dépenses et **88 339,41** euros en recettes ainsi l'excédent net global disponible pour l'exercice 2022 est de **3 203 106,90** euros.

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution de l'excédent brut global entre 2019-2022 : Résultats conformes au compte de gestion (hors restes à réaliser)



Le graphique ci-dessous illustre l'évolution de l'excédent net global entre 2019-2022) : Résultats conformes aux comptes administratifs (restes à réaliser compris)



Pour mémoire, le budget 2022 s'est élaboré à partir des orientations suivantes :

- Préserver un service public de qualité,
- Maîtriser les dépenses de fonctionnement pour dégager de l'épargne nette de gestion
- Maintenir les taux de fiscalité ménage
- Mener une politique d'investissement nécessaire à l'attractivité de la commune
- Dégager une capacité d'autofinancement la plus élevée possible.

Les sections d'investissement et de fonctionnement structurent le budget de la ville. D'un côté la gestion des affaires courantes ou section de fonctionnement (- I) de l'autre, la section d'investissement (- II) qui a vocation à préparer l'avenir.

Enfin, l'analyse des coûts en €/habitant qui va suivre prend en compte la population au sens « population totale INSEE ». En 2022, la population INSEE est de 7 836 habitants.

(Nb d'habitants)	2019	2020	2021	2022
Population INSEE	7 878	7 856	7 844	7 836

I - SECTION DE FONCTIONNEMENT

En 2022, par rapport au budget prévu (BP+DM) le taux de réalisation des dépenses réelles de fonctionnement est de 94,97 % contre 97,22% en 2021, celui des recettes réelles est de 108,48 % contre 105,51 % en 2021.

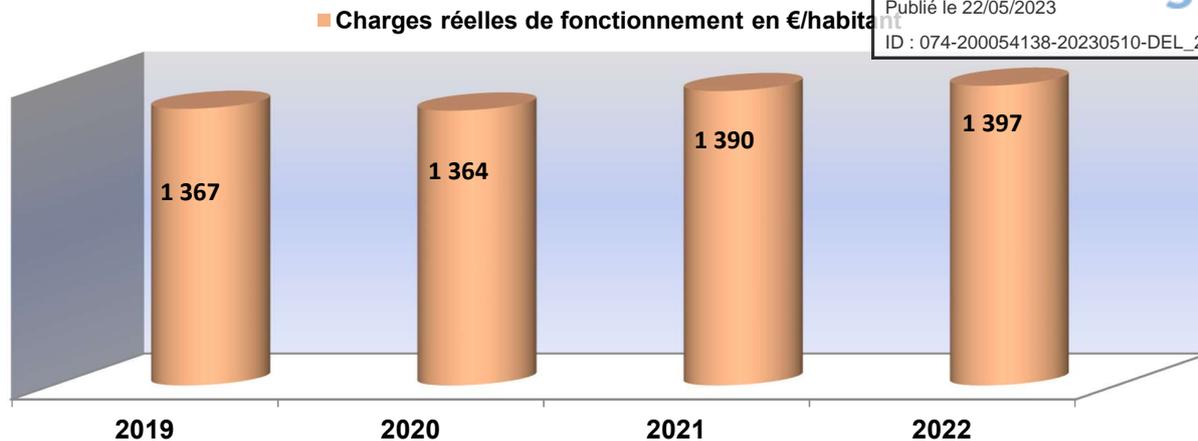
Sur l'exercice, les charges réelles de fonctionnement progressent de 0,40%,

Sur l'exercice, les produits réels de fonctionnement diminuent de 1,07%.

I.1 - LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

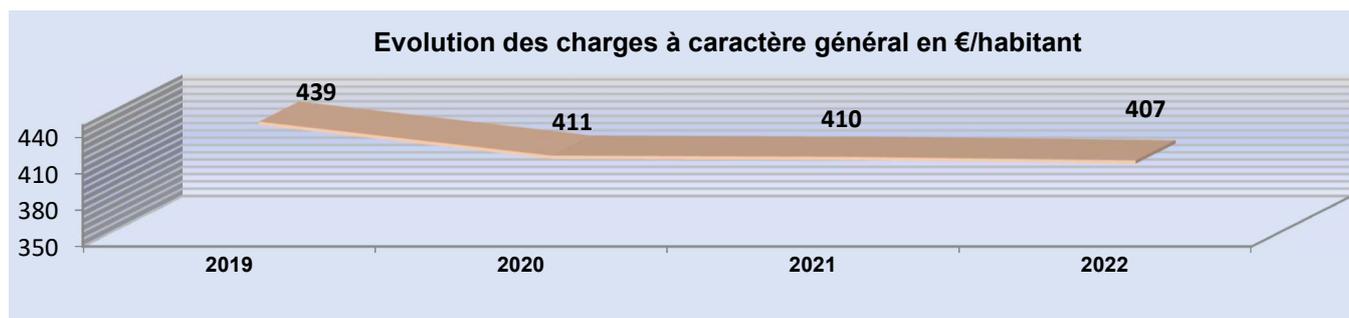
Le tableau ci-dessous illustre les dépenses réelles de fonctionnement entre 2019 et 2022 en euros.

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	2019	2020	2021	2022
011 - Charges à caractère général	3 461 260 €	3 229 630 €	3 219 184 €	3 187 692 €
012 - Charges de personnel	5 077 359 €	5 205 165 €	5 366 751 €	5 411 545 €
014 - Atténuation de produits	426 735 €	475 139 €	491 682 €	470 845 €
65 - Autres charges gestion courante	1 654 441 €	1 651 895 €	1 698 645 €	1 719 415 €
Charges de fonctionnement courant	10 619 795 €	10 561 829 €	10 776 262 €	10 789 497 €
67 - Charges exceptionnelles	7 474 €	26 936 €	18 754 €	50 750 €
Charges de fonctionnement hors intérêts	10 627 268 €	10 588 765 €	10 795 016 €	10 840 247 €
66 - Charges financières	140 140 €	130 064 €	110 332 €	103 075 €
68 – Dotations aux provisions	0 €	0 €	0 €	6 078 €
Total charges réelles de fonctionnement	10 767 409 €	10 718 829 €	10 905 349 €	10 949 400 €



Chapitre 011 – charges à caractère général 3 187 692 euros

Les charges à caractère général sont réalisées à 92,50 % des prévisions, marquent une diminution de 0,98% comparé à 2021 et représentent 29,11% de la structure des dépenses réelles de fonctionnement. Elles regroupent notamment les dépenses consacrées à l'acquisition de fournitures, de vêtements de travail, de produits d'entretien, de divers petits équipements, de fournitures diverses et de prestations pour les services extérieurs (primes d'assurances, études et recherches, frais postaux) mais également les travaux d'entretien des bâtiments ou de nettoyage des locaux ainsi que le paiement des consommations d'énergie et autres fluides.



En moyenne annuelle, les charges à caractère général sont en évolution de -2,66 % sur la période 2019-2022

Chapitre 012 – charges de personnel et frais assimilés 5 411 545 euros

Les charges de personnel et frais assimilés sont réalisées à 96,98 % des prévisions, marquent une hausse de 0,83 % comparé à 2021 et représentent 49,42 % de la structure des dépenses réelles de fonctionnement.

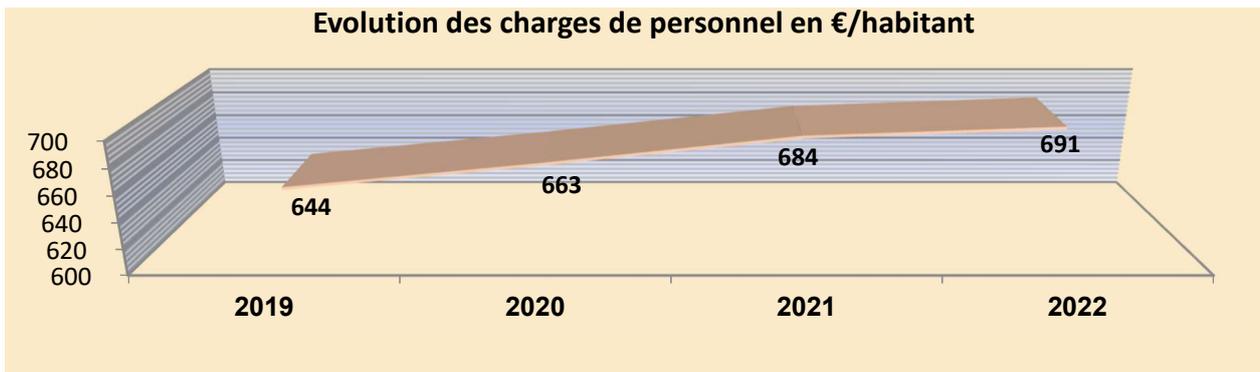
Ce poste enregistre notamment :

- Les effets du GVT (Glissement Vieillesse Technicité),
- Les trois augmentations du SMIC en janvier (+0,69%), au 1^{er} mai (+2,65%) et au 1^{er} août 2022 (+2,01%),
- L'augmentation du point d'indice de la Fonction publique de + 3,5 % au 1^{er} juillet 2022,
- Les heures supplémentaires et les astreintes (164 000 €)
- La cotisation au CNAS (29 468 €),
- La cotisation de l'assurance statutaire (38 500 €),
- Les avancements de grade (10 en 2022 contre 1 en 2021),
- Les avancements d'échelon (49 en 2022 contre 48 en 2021),
- Les reclassements avec la revalorisation des grilles indiciaires des catégories C (96 en 2022 contre 94 en 2021),

Le budget 2022 prévoyait :

- La création d'un poste de chargé de l'animation de la vie locale et de coordonnateur périscolaire et ATSEM. Le recrutement de saisonniers pour les services voirie et espaces verts,
- La limitation des remplacements pour les absences de courte durée sauf pour les services où les normes d'encadrement sont obligatoires,
- Le maintien des remplacements pour les absences de longue durée,
- La refonte du régime indemnitaire (RIFSEEP)

Le compte administratif enregistre le recrutement d'un informaticien, de saisonniers, de deux apprentis et des remplacements pour des indisponibilités physiques. La Commune a également fait appel en renfort à une secrétaire de mairie mise à disposition par le Centre de Gestion
Le RIFSEEP a été revu et le compte CET monétisé.



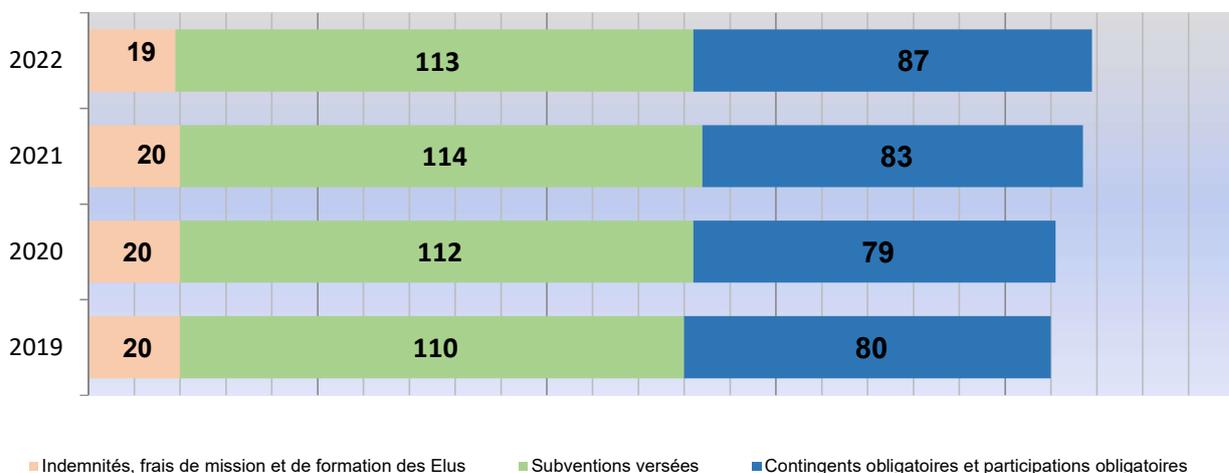
En moyenne annuelle, les charges de personnel et frais assimilés ont évolué de 2,15 % sur la période 2019/2022

Chapitre 65 – autres charges de gestion courante 1 719 415 euros

Les autres charges de gestion courante sont réalisées à 93,60 %, marquent une hausse de 1,22 % comparé à 2021 et représentent 15,70 % de la structure des dépenses réelles de fonctionnement.

Ce chapitre globalise les indemnités et frais de missions des élus, les pertes sur créances irrécouvrables, les contributions aux organismes de regroupement (notamment service incendie), la contribution au Syane ainsi que les subventions de fonctionnement aux associations, au budget du CCAS, à la Soierie et l'école de Musique, au budget des remontées mécaniques.

Evolution des autres charges de gestion courante en €/habitant



En moyenne annuelle, les charges de gestion courante ont évolué de 1,30 % sur la période 2019/2022

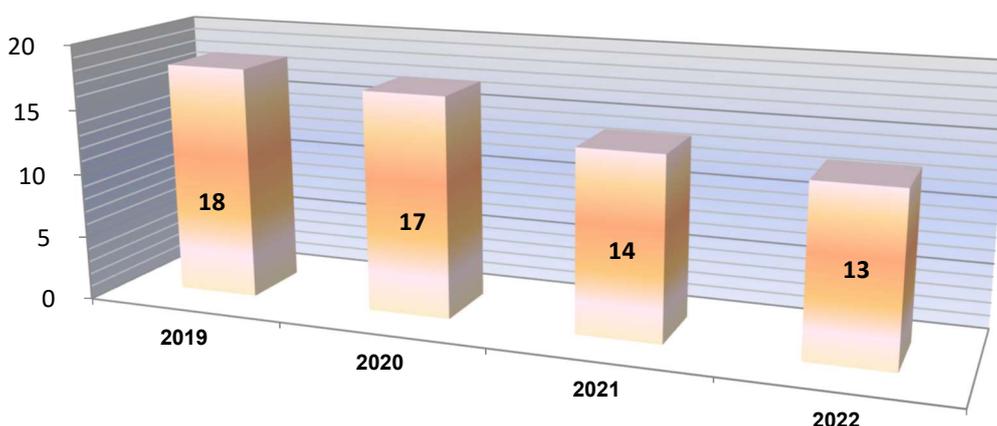
Chapitre 66 – charges financières – 103 075 euros

Les charges financières sont réalisés à 77,60 %, marquent une baisse de 6,58 % comparé à 2021 et représentent 0,94 % de la structure des dépenses réelles de fonctionnement.

Les charges financières correspondent d'une part aux intérêts de la dette réglés à échéance pour des emprunts contractés avant 2022, et d'autre part aux Intérêts Courus non Echus.

La tendance à la baisse de la charge de la dette est principalement due aux vieillissements des encours et aux taux d'intérêts historiquement bas souscrits au cours des derniers exercices budgétaires.

Evolution des charges financières en €/habitant



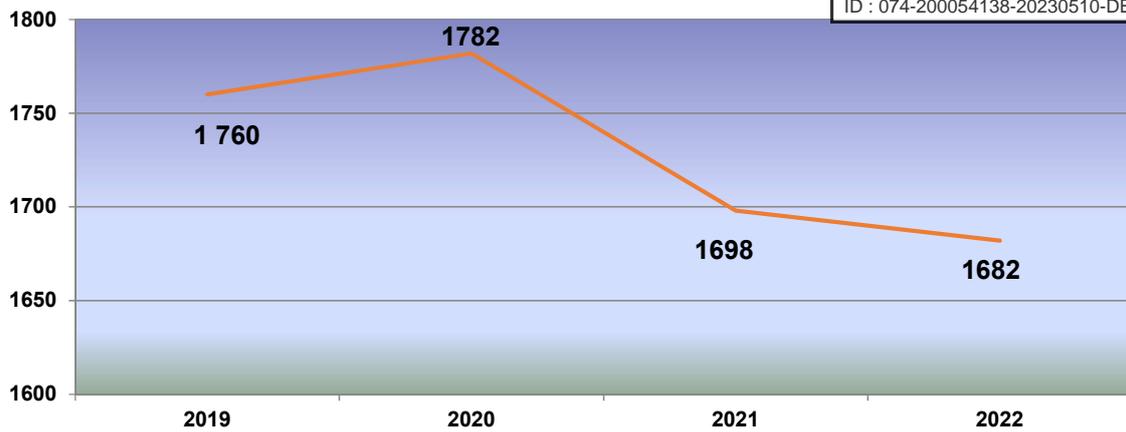
En moyenne annuelle, les intérêts de la dette sont en repli de 9,65 % sur la période 2019-2022

I.2 - LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes réelles de fonctionnement diminuent de 1,07 % entre 2021 et 2022, elles sont constituées de ressources régulières, (les impôts et taxes, les dotations, les produits d'exploitation du domaine, les subventions et participations et les produits de gestion courante).

RECETTES	2019	2020	2021	2022
73 - Impôts et taxes	8 027 232 €	7 994 701 €	7 814 699 €	7 689 761 €
74 - Dotations et participations	3 453 260 €	3 489 853 €	3 688 324 €	3 695 451 €
70 - Produits des services, du domaine et vente diverses	943 069 €	780 543 €	911 663 €	938 841 €
75 - Autres produits de gestion courante	273 388 €	237 040 €	237 221 €	271 726 €
013 - Atténuation de charges	103 366 €	103 689 €	75 661 €	87 093 €
Produits de gestion courante	12 800 315 €	12 605 827 €	12 727 569 €	12 682 872 €
77 - Produits exceptionnels	1 062 127 €	1 390 045 €	589 262 €	485 844 €
76 - Produits financiers	3 789 €	3 994 €	4 990 €	10 801 €
Produits de fonctionnement	13 866 230 €	13 999 865 €	13 321 821 €	13 179 517 €

Evolution des recettes réelles de fonctionnement en €/habitant



En moyenne annuelle, les produits de fonctionnement ont évolué de 1,65 % sur la période 2019-2022

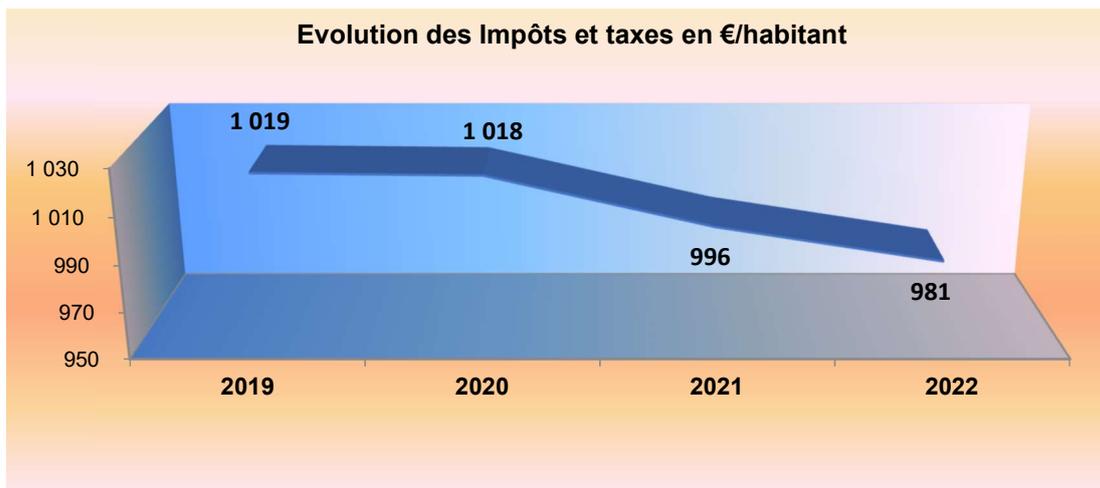
Chapitre 73 – impôts et taxes 7 689 761 euros

Les impôts et taxes sont réalisés à 102,89% des prévisions, représentent 58,35% de la structure des recettes réelles de fonctionnement, diminuent de 1,60% comparé à 2021, sont essentiellement constitués :

- pour 49,20% des produits des contributions directes locales
- pour 32,95% de l'attribution de compensation versée par la Communauté de communes
- pour 7,89% du FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources)
- pour 9,96% de la fiscalité indirecte (Taxe sur l'électricité, sur les Pylones, les droits de mutation et les droits de places).

En moyenne annuelle, les impôts et taxes sont en progression de 1,42 % sur la période 2019-2022

Evolution des Impôts et taxes en €/habitant



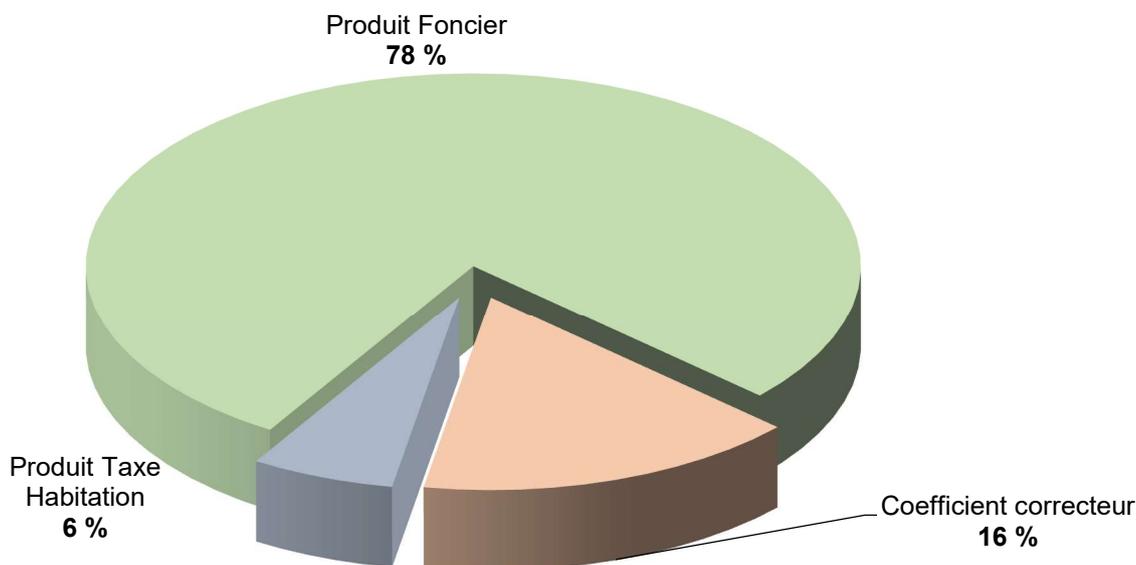
L'évolution des impôts directs

Dès 2021, chaque commune s'est vu transférer le taux départemental de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) appliqué sur son territoire.

Le taux de référence pour 2021 était ainsi égal à la somme du taux communal et du taux départemental de TFPB.

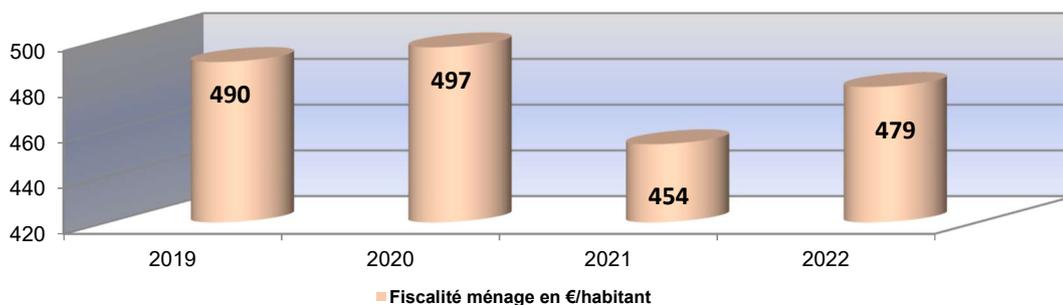
Pour la ville, le taux du foncier bâti communal était de 13,39 %, celui du foncier nu de 1,05 %. Un taux de **25,42 %** a été voté lors du conseil municipal du 06 avril 2023.

La fiscalité des ménages s'élève à 3 755 253 € (hors rôles supplémentaires = 27 793 €), réalisé à 101,70 % par rapport au prévu et en augmentation de 5,41 % par rapport à 2021. Elle représente 49,20 % du chapitre impôts et taxes. La structure se répartit de la manière suivante en 2022 :



En moyenne annuelle, le produit des contributions directes sont en repli de 0,78% sur la période 2019-2022

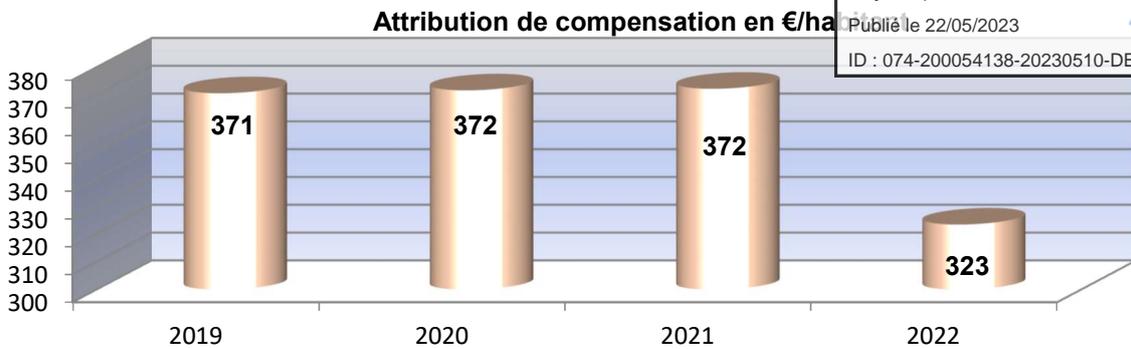
Evolution de la fiscalité des ménages en €/habitant



On notera en 2021 et en 2022 une baisse de ce produit fiscal suite à la réforme de la taxe d'habitation. Cette baisse est en partie compensée par une hausse des compensations sur le foncier (voir page 11 du présent rapport).

- **L'attribution de compensation (AC)** versée par la Communauté de communes représente 32,95 % du chapitre des impôts et taxes. A compter du 1^{er} janvier 2022, le montant de l'AC a diminué du coût des nouveaux transferts de compétences vers la communauté des Communes des Sources du Lac d'Annecy (CCSLA), liés à la création d'un Centre Intercommunal d'Actions Sociales (CIAS).

€	2019	2020	2021	2022
Attribution de compensation	2 919 643	2 919 643	2 919 643	2 534 094



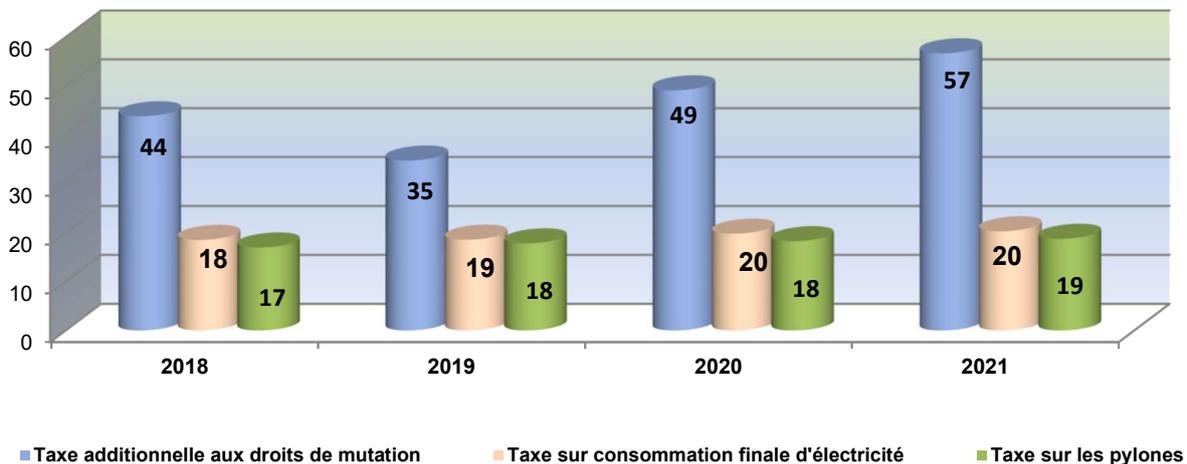
- **Le FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources)** représente 7,89 % du chapitre des impôts et taxes. Sont montant est figé.

€	2019	2020	2021	2022
FNGIR	606 479	606 479	606 479	606 479

LES AUTRES RECETTES FISCALES

- **La taxe additionnelle aux droits de mutation 444 074 €** est réalisée à 134,57% des prévisions, son rendement est en évolution de 15,32% comparé à 2021. Cette évolution est intimement liée aux évolutions du marché de l'immobilier (nombre de transactions et prix pratiqués sur le marché).
- **La taxe sur la consommation finale sur l'électricité 158 793 €** est réalisée à 105,86% des prévisions en hausse de 2,35% comparé à 2021. Le produit correspond à la taxe levée sur les factures d'électricité.
- **La taxe sur les Pylones 146 718 €** est réalisée à 100,49% des prévisions en hausse de 2,61% comparé à 2021.

Evolution des autres recettes fiscales en €/habitant



Chapitre 74 – dotations et participations – 3 695 451 euros

Les dotations et participations sont réalisées à 106,21% des prévisions, elles représentent 28,04% de la structure des recettes réelles de fonctionnement, en hausse de 0,19% comparé à 2021 dont :

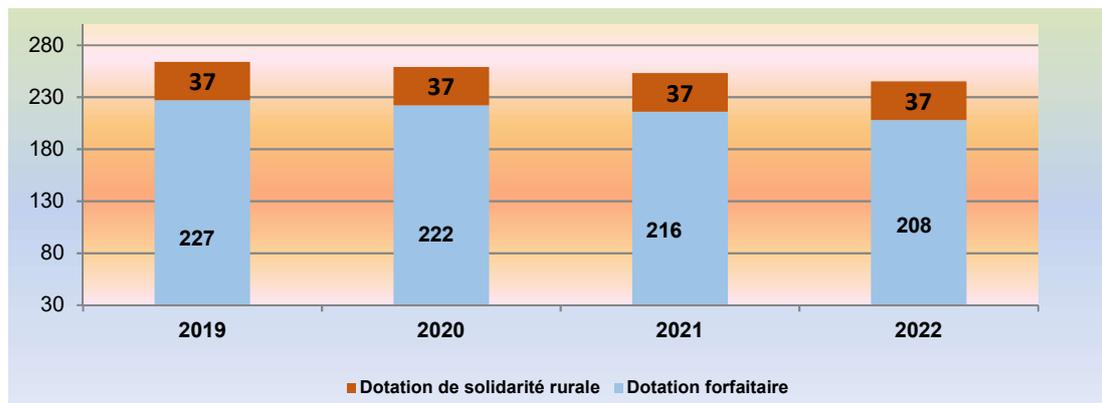
- Dotation Globale de Fonctionnement
- Les subventions et participations
- Autres dotations et subventions

La Dotation Globale de Fonctionnement – 1 921 000 euros



La Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F.) regroupe la Dotation Forfaitaire (D.F.) pour **1 629 956 €** et la Dotation de Solidarité rurale (D.S.R.) pour **291 044 €**.

Evolution de la Dotation Globale de Fonctionnement en €/habitant



En moyenne annuelle de la DGF est en repli de 2,97% sur la période 2019-2022

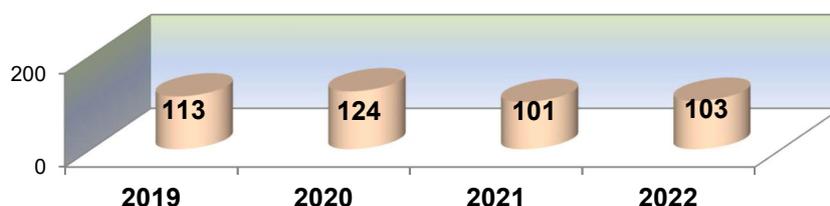
Les subventions et participations – 810 641 euros

Les plus importantes concernent l'activité liée à l'enfance, la petite enfance et la jeunesse, versées principalement par la Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F.) et le Département. On y retrouve également les participations du CCAS (pour la restauration), les participations de divers partenaires dans le cadre des activités de Fabric'arts, la subvention de compensation du fonds Genevois, la dotation pour les titres sécurisés, ainsi que le remboursement de la TVA acquittée pour les travaux d'entretien de la voirie et du patrimoine bâti.

En 2021, l'Etat a participé à hauteur de 50 182 € aux frais engagés pour l'ouverture du centre de Vaccination, le solde d'un montant de 27 000 € a été versé en 2022.

Ce poste représente 21,94% du chapitre des dotations et participations

Evolution des subventions et participations en €/habitant



La DCRTP (Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle) – 315 912 euros

Instituée par l'article 78 de loi de finances pour 2010, ce mécanisme mis en oeuvre à compter de 2011, concrétise le principe de compensation intégrale du manque à gagner pour les collectivités territoriales résultant de la suppression de la taxe professionnelle.

Cette dotation représente 8,55 % du chapitre des dotations et participations.

	2019	2020	2021	2022
Evolution	319 669 €	315 912 €	315 912 €	315 912 €
en € par habitant	41 €	40 €	40 €	40 €

Les compensations pour exonérations des taxes foncières – 595 896 euros

L'état compense les exonérations appliquées sur la taxe foncière. Dans le cadre de la réforme de la taxe d'habitation et du transfert du foncier du Département vers la commune, le produit des compensations pour les exonérations de taxe foncières a évolué de 250 % en 2021 et de 17,53 % en 2022 par rapport à 2021.

Jusqu'en 2020, les allocations perçues correspondaient majoritairement aux exonérations pratiquées sur la taxe d'habitation.

Depuis 2021, il n'y a plus de compensation pour la taxe d'habitation. L'allocation de 647 898 € est entièrement consacrée aux exonérations pratiquées sur les taxes foncières et pour 606 500 €, elle correspond aux exonérations du foncier des locaux industriels.

	2019	2020	2021	2022
Evolution	168 867 €	170 164€	595 896 €	647 898 €
en € par habitant	21 €	22 €	76 €	83 €

En moyenne annuelle, les dotations et participations ont évolué de 2,31% sur la période 2019-2022

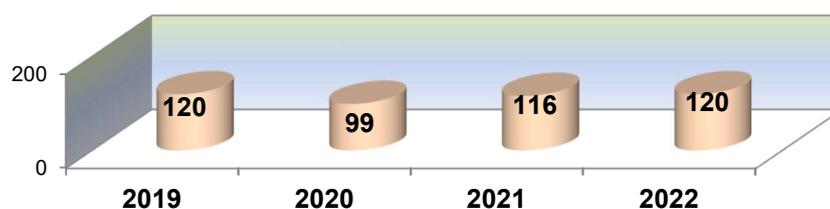
Chapitre 70 – produits des services – 911 663 euros

Les produits des services réalisés à 109,21% des prévisions sont en hausse de 2,98% comparé à 2021 et représentent 7,12% de la structure des produits réels de fonctionnement.

Ils regroupent les participations des usagers pour les services à caractère de loisirs, sportifs, de restauration scolaire, social et culturel.

On retrouve également les redevance d'occupation du domaine public, les charges des logements loués, les concessions du cimetière.

Evolution des produits des services en €/habitant



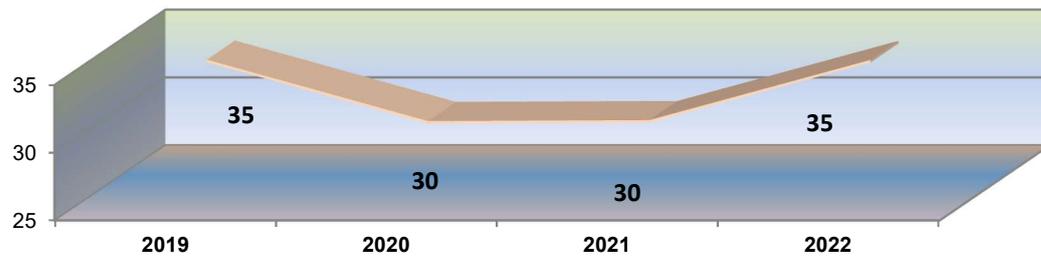
En moyenne annuelle, les produits des services sont en hausse de 0,85% sur la période 2019-2022

Chapitre 75 – autres produits de gestion courante – 271 726 euros

Réalisé à 114,94% des prévisions, ce chapitre représente 2,06% de la structure des recettes de fonctionnement, en évolution de 14,55% comparé à 2022.

Les autres produits de gestion courante se composent principalement des revenus des immeubles qui correspondent au produit de la location de certains immeubles (dont les logements, le Château, la maison médicale ainsi que le bâtiment administratif avec la Poste toujours présente en 2022).

Evolution des produits de gestion courante en €/habitant



En moyenne annuelle, les autres produits de gestion courante évoluent de 0,44% sur la période 2019-2022

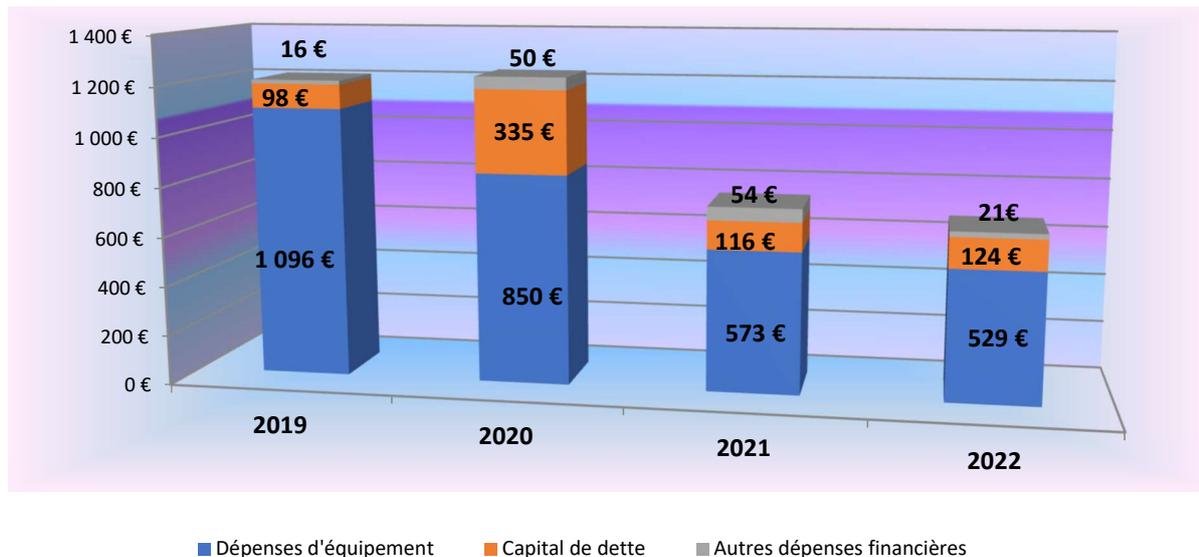
II.1 - Les dépenses d'investissement :

Les dépenses réelles d'investissement sont de **5 281 039 €** (= 4 696 585 € + 584 454 € de Restes à Réaliser), soit **674 €** par habitant.

La structure des dépenses se répartit de la façon suivante :

- Dépenses d'équipements et de travaux = 4 147 156 €, soit 529 € par habitant.
- Remboursement de la dette en capital = 972 222 €, soit 124 € par habitant
- Autres dépenses financières = 161 660 €, soit 21 € par habitant

Le graphique ci-dessous illustre les dépenses d'investissement en euros par habitant



A noter en 2020, l'augmentation des charges du capital de la dette, qui correspond au remboursement d'un prêt relais de 1 700 000 € contracté lors de la construction de la Maison Médicale en 2018.

Le programme d'équipement 2022 (hors reports) se décline par thématique dont les travaux les plus importants listés ci-dessous ont été mandatés au cours de l'exercice :

- Etudes et prestations intellectuelles
 - Indemnités de concours Construction CTM (73 200 €)
 - Etudes urbaines (5 886 €) et accompagnement projet éco habitat (8 400 €)
 - Mission programmiste Complexe sportif (3 995 €)
- Aquisitions foncières (hors frais de notaires)
 - Diverses acquisitions de terrains de voirie (régularisations foncières) (2 000 €)
 - Portage SCI Marechal (remboursement annuité en capital) (76 800 €)
 - Portage Excoffier (remboursement annuité en capital) (35 400 €)
- Voirie – espaces verts – éclairage public :
 - Divers travaux de voirie (1 064 000 €) dont route d'Annecy (434 000 €) et route des Grottes (83 000 €)
 - Enfouissement des réseaux par le Syane dont Route d'Annecy, Rue Victor Hugo, Place Gambetta, Route des grottes (711 000 €)
 - Travaux extension réseaux de chaleur bâtiment administratif+collège/parcs des Pins (223 000 €)
 - Travaux réseaux eaux pluviales (55 700 €)
 - Travaux éclairage public et feux tricolores (71 200 €)
 - Matériels de voirie (panneaux de signalisation et glissières de sécurité) (40 900 €)
 - Autres aménagement de voirie (48 550 €)
 - Plantations d'arbres (16 100 €)

- Aménagement espaces urbains (dont place de la Sorbonne) (25 200 €)
- Achat camion benne basculante (38 000 €)
- Achat tracto-pelle (110 000 €)

- Programme de travaux autres bâtiments et équipements :
 - Poursuite travaux du gîte de Val de Tamié (771 000 €)
 - Travaux Hôtel de ville+ locaux DESCAs + ateliers (95 400 €)
 - Travaux divers écoles (19 900 €)
 - Travaux divers locaux petite enfance (21 700 €)
 - Travaux divers équipements sportifs (19 000 €)
 - Démolition et désamiantage de l'ancienne porcherie de Seythenex (50 120 €)

- Autres investissements
 - Matériel informatique (14 500 €) et Licences (2 600 €)
 - Mobiliers divers services (16 000 €)
 - Matériels divers pour les services (42 000 €) dont serveur Dolby Cinéma La Soierie (10 300 €)

II.2 - Les recettes d'investissement :

Les recettes réelles d'investissement sont de **5 505 419 €** (= 5 417 079 € + **88 340 € de restes à réaliser**) soit 703€ par habitant.

Les sources de financement des dépenses d'investissement se distinguent de la façon suivante :

Les ressources propres = (599 154 €)

Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (F.C.T.V.A.)	410 306 €
Taxe d'aménagement	188 848 €

Les financements extérieurs = (898 967 € dont **88 340 € en restes à réaliser**)

Subventions Régionales

Solde subvention extension du réseau de chaleur	76 125 €
Subvention Aménagement du gîte du val de Tamié	182 098 €
En report subvention extension du réseau de chaleur	82 250 €

Subventions Départementales

Subvention extension du réseau de chaleur	50 000 €
Subvention CDAS aménagement hôtel de ville	20 000 €
Subvention CDAS sanitaires école de Viuz	5 000 €
Subvention CDAS cantine école de Viuz	12 399 €
Subvention CDAS aménagement centre bourg	15 000 €
Subvention Murs de soutènement	18 000 €
Subvention plan Tourisme aménagement du gîte du Val de Tamié	216 625 €
En report subvention aménagement du foyer rural	45 000 €

Subvention de l'Etat (Préfecture)

Solde de subvention Etat Socle numériques écoles primaires	31 125 €
Subvention DSIL réseau de chaleur du Batiment administratif	20 994 €
Subvention DSIL Aménagement du gîte du val de Tamié	37 513 €
Subvention Plan Avenir Montagne du gîte du val de Tamié	95 109 €

Subvention CDC (Caisse des Dépôts et Consignations)

Subvention AMO complexe sportif	5 444 €
En report le solde	5 444 €

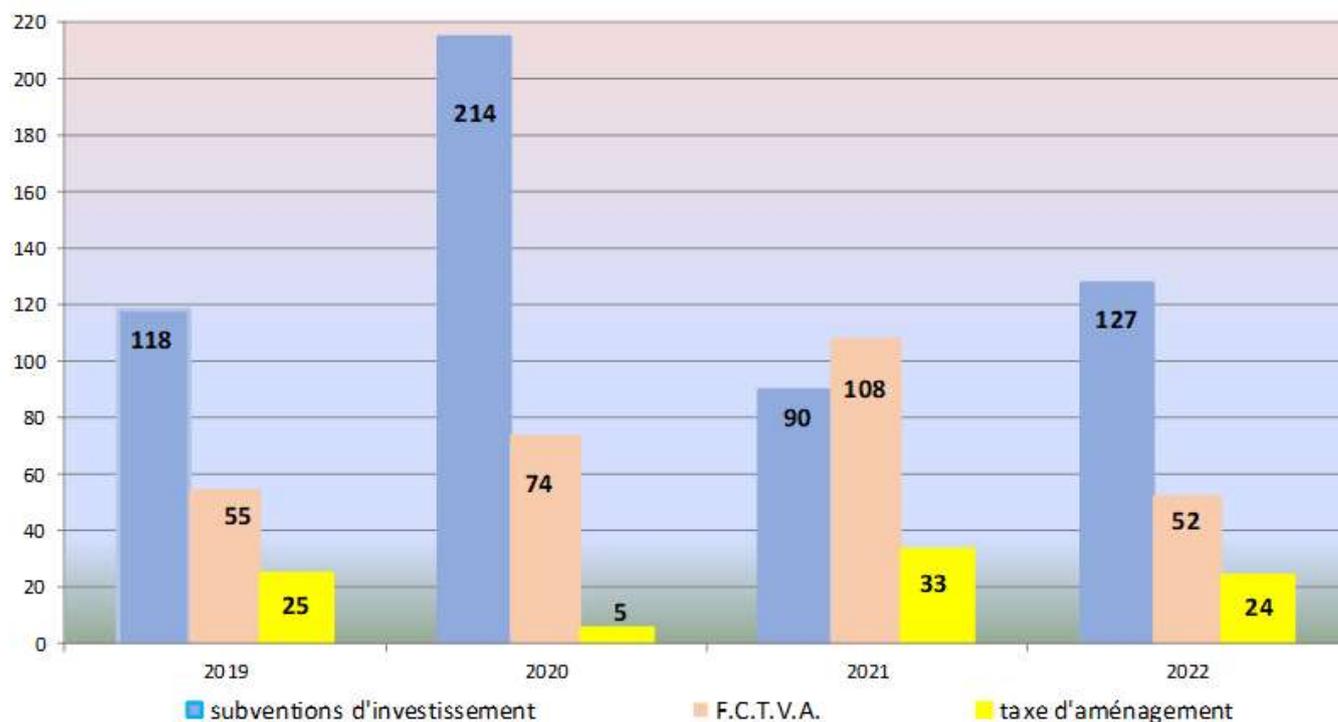
Autres

Retrocession CEE raccordement réseau chaleur du Batiment administratif	25 196 €
En report subvention Savoie Mont Blanc	
Collection mangas pour la médiathèque	1 569 €

Les autres ressources

- Les dépôts et cautionnement reçus pour 1 894 € (correspondent au remboursement des cautions pour les différents logements loués)
- L'emprunt de 2 000 000 € contracté sur l'exercice 2022 auprès de la Banque Crédit Mutuel au taux fixe de 1,70 % sur une durée de 15 ans.
- L'emprunt reporté pour 2 000 000 € contracté fin 2021 auprès de la Banque Postale au taux fixe de 0,69% sur une durée de 20 ans.

Le graphiques ci-dessous illustrent l'évolution des recettes réelles d'investissement en € par habitant (hors dette) :



III – LA DETTE

III.1 - L'endettement et la charge de la dette

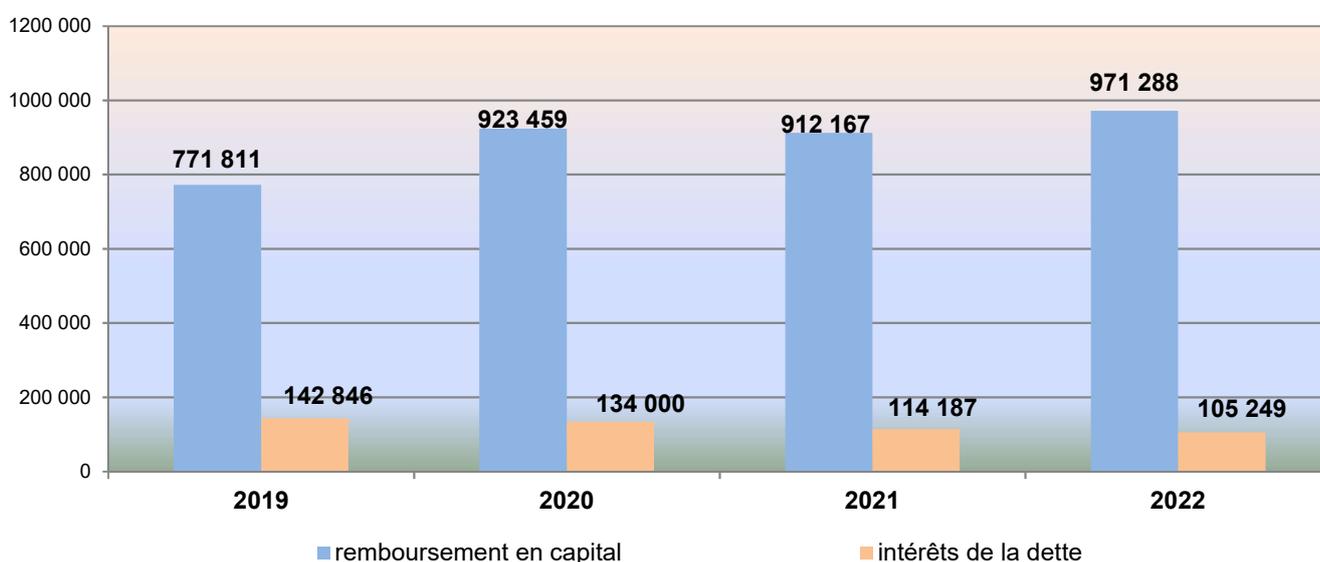
Cette année est marquée par la signature

Au 31 décembre 2022, l'encours de la dette est de **1 116 €** par habitant et passe à **1 249 €** par habitant avec :

- le report d'emprunt de 2 000 000 € contracté en 2021 auprès de la Banque Postale au taux fixe de 0,69% sur une durée de 20 ans.
- Le contrat signé en 2022 auprès du Crédit Mutuel pour 2 000 000 € sur un taux fixe de 1,70% sur une durée de 15 ans.

Ce ratio est à comparer avec celui des communes de même strate **775 €** par habitant (*source MINEFI 2021*).

Le graphique ci-dessous illustre l'annuité de la dette en €, remboursement et intérêts sur la période de 2019 à 2022 en euros



L'annuité de la dette s'établit à 137 € /habitant contre 131 € en 2021

III.2 – Les soldes d'épargne

L'épargne brute

Elle correspond aux flux de liquidité dégagé par l'activité courante de l'exercice, c'est le solde des recettes réelles de fonctionnement après règlement prioritaire des dépenses courantes, charges financières comprises. Elle est le témoin de l'aisance de la section de fonctionnement, de la capacité à s'endetter. Plus cette épargne est importante, plus une dette élevée est donc tolérable. Son premier usage se trouve dans le financement de la section d'investissement à travers le remboursement de la dette en capital.

Elle représente 230 € par habitant contre 235 € par habitant en 2021.

L'épargne nette

Elle correspond à l'épargne brute moins le remboursement de la dette en capital. Elle permet de mesurer la capacité véritable de la ville à réaliser de nouveaux investissements. Elle représente 106 € par habitant contre 119 € par habitant en 2021.

En €	2019	2020	2021	2022
Recettes réelles de fonctionnement (hors produits exceptionnels dont cessions)	12 804 104	12 609 820	12 733 087	12 693 672
Dépenses de gestion (hors 66-67-68)	10 619 795	10 561 829	10 774 116	10 789 497
Epargne de gestion	2 184 309	2 047 991	1 958 970	1 904 175
Intérêts de dettes payé	142 846	134 000	114 187	105 249
Epargne brute	2 041 463	1 913 991	1 844 784	1 798 927
Remboursement du capital de la dette	771 811	923 459	912 167	971 288
Epargne nette	1 269 651	990 532	932 616	827 639
ENCOURS DE DETTE	6 733 855	7 668 729	8 756 652	9 785 275
CAPACITE DE DESENETTEMENT EN ANNEES	3,3	4,01	4,75	5,44

La capacité de désendettement est de 4,75 années en 2021 et passe à 5,44 années en 2022. Pour rappel, le seuil de vigilance s'établit à 10 années.

IV. Les budgets annexes

La commune de FAVERGES-SEYTHENEX dispose de 7 budgets annexes :

- Budget Remontées mécaniques
- Budget Eau affermage
- Budget Eau régie
- Budget Forêt communale
- Budget Section de Couchant
- Budget Section de Frontenex
- Budget Section des Combes
- Budget Chambres Funéraires

Vous trouverez ci-dessous les extraits des comptes de gestion ainsi que les balances budgétaires en fonctionnement et en investissement (le cas échéant), pour chacun des budgets annexes.

IV. 1 – budget des remontées mécaniques

Extrait du compte de gestion 2022 du budget des remontées mécaniques

En €	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2021	Part affectée à l'investissement exercice 2022	Résultat de l'exercice 2022	Résultat de clôture de l'exercice 2022
INVESTISSEMENT	83 710,87		386 324,75	470 035,62
FONCTIONNEMENT	185 405,25		-114 385,53	71 019,72
TOTAL	269 216,12	0,00	271 939,22	541 055,34

L'excédent brut dégagé à la clôture de l'exercice 2022 (conforme au compte de gestion) se décompte ainsi :

Section d'investissement :	470 035,62 €
Section de fonctionnement :	71 019,72 €
Soit	541 055,34 €

Lorsqu'on y ajoute les restes à réaliser :

En dépenses :	100 414,10 €
En recettes :	8 000,00 €

L'excédent net de l'exercice 2022 (conforme au compte administratif) est de : **448 641,24 €**

Ces résultats de clôture ont été repris par anticipation dans l'équilibre du budget 2023 des remontées mécaniques, au compte 001 pour la section d'investissement soit **470 035,62 €** et au compte 002 pour la section de fonctionnement pour **71 019,72 €**.

Extrait des balances du compte administratif 2022

Balance section de fonctionnement

Libellé	B.P. 2022	DM 2022	TOTAL 2022	Réalisations 2022
TOTAL DEPENSES	1 514 670,00	0,00	1 514 670,00	1 442 171,46
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	315 569,97	0,00	315 569,97	283 256,80
012 CHARGES DU PERSONNEL	700 000,00	45 000,00	745 000,00	725 353,97
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 210,00	0,00	3 210,00	3 080,58
66 CHARGES FINANCIERES	19 890,03	0,00	19 890,03	19 813,43
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	67 000,00	-45 000,00	22 000,00	1 710,23
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS & PROVISIONS	409 000,00	0,00	409 000,00	408 956,45
DEPENSES DE L'EXERCICE	1 514 670,00	0,00	1 514 670,00	1 442 171,46
002 Déficit antérieur reporté	0,00	0,00	0,00	0,00

TOTAL RECETTES	1 514 670,00	0	0	0
70 VENTES DE PRODUITS, PRESTATIONS SERVICES	788 254,75	0	0	0
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIP.	450 000,00	0,00	450 000,00	450 600,00
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	10,00	0,00	10,00	0,74
013 ATTENUATION DE CHARGES	11 000,00	0,00	11 000,00	11 899,02
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	80 000,00	0,00	80 000,00	80 393,10
RECETTES DE L'EXERCICE	1 329 264,75	0,00	1 329 264,75	1 327 785,93
002 Excédent antérieur reporté 2021	185 405,25	0,00	185 405,25	185 405,25

Balance section d'investissement

Libellé	BP 2022	RAR 2021	TOTAL 2022	REALISE 2022
TOTAL DEPENSES	488 283,23	71 864,64	560 147,87	278 374,03
13 SUBVENTIONS INVESTISSEMENT (Amort)	80 000,00	0,00	80 000,00	79 586,50
16 EMPRUNTS ET DETTES (Remboursement)	128 000,00	0,00	128 000,00	127 766,24
20 IMMOBILISATION INCORPORELLES	20 000,00	0,00	20 000,00	7 829,95
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	260 283,23	71 864,64	332 147,87	63 191,34
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE L'EXERCICE	488 283,23	71 864,64	560 147,87	278 374,03
001 Déficit antérieur reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES	507 710,87	52 437,00	560 147,87	748 409,65
10 DOTATIONS FOND DE RESERVES	0,00	0,00	0,00	0,00
13 SUBVENTIONS INVESTISSEMENT (Attribution)	0,00	52 437,00	52 437,00	255 742,33
16 EMPRUNTS ET DETTES (souscription)	0,00	0,00	0,00	0,00
20 IMMOBILISATION INCORPORELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00	0,00	0,00	0,00
28 AMORTISSEMENTS	424 000,00	0,00	424 000,00	408 956,45
RECETTES DE L'EXERCICE	424 000,00	52 437,00	476 437,00	664 698,78
001 Excédent antérieur reporté 2021	83 710,87	0,00	83 710,87	83 710,87

IV. 2 – budget eau affermage

Extrait du compte de gestion 2022 du budget eau affermage

En €	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2021	Part affectée à l'investissement exercice 2022	Résultat de l'exercice 2022	Résultat de clôture de l'exercice 2022
INVESTISSEMENT	-63 123,08		84 542,97	21 419,89
FONCTIONNEMENT	78 289,87	78 289,87	216 164,11	216 164,11
TOTAL	15 166,79	78 289,87	300 707,08	237 584,00

L'excédent brut dégagé à la clôture de l'exercice 2022 (conforme au compte de gestion) se décompose ainsi :

Section d'investissement :	21 419,89 €
Section de fonctionnement :	216 164,11 €
Soit	237 584,00 €
Lorsqu'on y ajoute les restes à réaliser :	
En dépenses :	54 790,20 €
En recettes :	0 €

L'excédent net de l'exercice 2022 (conforme au compte administratif) est de : **182 793,80 €**

Ces résultats de clôture ont été repris par anticipation dans l'équilibre du budget pour la section d'investissement soit **21 419,89 €**, au compte 1068 pour **33 370,31 €** au compte 002 pour la section de fonctionnement pour **182 793,80 €**.

Extrait des balances du compte administratif 2022

Balance section de fonctionnement

Libellé	B.P. 2022	B.S. 2022	TOTAL 2022	Réalisations 2022
TOTAL DEPENSES	485 189,87	345 575,90	830 765,77	561 586,49
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	239 500,00	86 862,54	326 362,54	313 864,05
012 CHARGES DU PERSONNEL	0,00	0,00	0,00	0,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0,00	0,00	0,00	0,00
66 CHARGES FINANCIERES	11 120,00	0,00	11 120,00	10 738,54
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	152 184,15	152 184,15	152 184,15
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS & PROVISIONS	85 000,00	0,00	85 000,00	84 799,75
023 Virement à la section d'investissement	149 569,87	106 529,21	256 099,08	0,00
DEPENSES DE L'EXERCICE	485 189,87	345 575,90	830 765,77	561 586,49
002 Déficit antérieur reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES	485 189,87	345 575,90	830 765,77	777 750,60
70 VENTES DE PRODUITS, PRESTATIONS SERVICES	390 000,00	126 820,13	516 820,13	510 206,72
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIP.	0,00	0,00	0,00	0,00
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	11 900,00	297 045,64	308 945,64	267 543,88
79 TRANSFERTS DE CHARGES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE L'EXERCICE	406 900,00	423 865,77	830 765,77	777 750,60
002 Excédent antérieur reporté 2021	78 289,87	-78 289,87	0,00	0,00

Balance section d'investissement

Libellé	BP 2022	RAR 2021	TOTAL 2022	REALISE 2022
TOTAL DEPENSES	611 023,08	82 818,84	878 661,00	617 396,73
13 SUBVENTIONS INVESTISSEMENT (Amort)	11 900,00	0,00	11 900,00	11 789,91
16 EMPRUNTS ET DETTES (Remboursement)	76 000,00	0,00	76 000,00	75 635,99
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	460 000,00	82 818,84	727 637,92	466 847,75
DEPENSES DE L'EXERCICE	547 900,00	82 818,84	815 537,92	554 273,65
001 Déficit antérieur reporté 2021	63 123,08	0,00	63 123,08	63 123,08
TOTAL RECETTES	693 841,92	0,00	878 661,00	638 816,62
10 DOTATIONS FOND DE RESERVES	31 600,00	0,00	109 889,87	109 921,07
13 SUBVENTIONS INVESTISSEMENT (Attribution)	0,00	0,00	0,00	0,00
16 EMPRUNTS ET DETTES (souscription)	427 672,05	0,00	427 672,05	400 000,00
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00	0,00	0,00	44 095,80
28 AMORTISSEMENTS	85 000,00	0,00	85 000,00	84 799,75
021 VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT	149 569,87	0,00	256 099,08	0,00
RECETTES DE L'EXERCICE	693 841,92	0,00	878 661,00	638 816,62
001 Excédents antérieurs reportés	0,00	0,00	0,00	0,00

IV. 3 – budget eau régie

Extrait du compte de gestion 2022 du budget eau régie

En €	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2021	Part affectée à l'investissement exercice 2022	Résultat de l'exercice 2022	Résultat de clôture de l'exercice 2022
INVESTISSEMENT	118 154,16		18 764,56	136 918,72
FONCTIONNEMENT	-32 863,26	0,00	-19 730,00	-52 593,26
TOTAL	85 290,90	0,00	-965,44	84 325,46

L'excédent brut dégagé à la clôture de l'exercice 2022 (conforme au compte de gestion) se décompte ainsi :

Section d'investissement :	136 918,72 €
Section de fonctionnement :	- 52 593,26 €
Soit	84 325,46 €

Lorsqu'on y ajoute les restes à réaliser :

En dépenses :	0 €
En recettes :	0 €

L'excédent net de l'exercice 2022 (conforme au compte administratif) est de : **84 325,46 €**

Ces résultats de clôture seront repris dans le budget eau affermage 2023, au compte 001 pour la section d'investissement soit **136 918,72 €** et au compte 002 pour la section de fonctionnement pour **- 52 593,26 €**, dans le cadre d'un budget supplémentaire.

Extrait des balances du compte administratif 2022

Balance section de fonctionnement

Libellé	B.P. 2022	DM. 2022	TOTAL 2022	Réalisations 2022
TOTAL DEPENSES	84 370,00	0,00	84 370,00	80 419,38
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	0,00	0,00	0,00	0,00
014 ATTENUATION DE PRODUITS	0,00	0,00	0,00	0,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	4 000,00	0,00	4 000,00	965,44
66 CHARGES FINANCIERES	0,00	0,00	0,00	0,00
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS & PROVISIONS	46 710,00	0,00	46 710,00	46 590,68
023 Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE L'EXERCICE	84 370,00	0,00	84 370,00	47 556,12
002 Déficit antérieur reporté 2021	32 863,26	0,00	32 863,26	32 863,26
TOTAL RECETTES	84 370,00	0,00	84 370,00	27 826,12
70 VENTES DE PRODUITS, PRESTATIONS SERVICES	56 500,00	0,00	56 500,00	0,00
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIP.	0,00	0,00	0,00	0,00
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00	0,00	0,00	0,00
013 ATTENUATION DE CHARGES	0,00	0,00	0,00	0,00
777 AMORTISSEMENT DES SUBVENTIONS	27 870,00	0,00	27 870,00	27 826,12
RECETTES DE L'EXERCICE	67 000,00	0,00	67 000,00	27 826,12
002 Excédents antérieurs reportés	0,00	0,00	0,00	0,00

Balance section d'investissement

Libellé	BP 2022	RAR 2021	DM 2022	TOTAL 2022	REALISE 2022
TOTAL DEPENSES	28 500,00	0,00	0,00	28 500,00	27 826,12
13 SUBVENTIONS INVESTISSEMENT (Amort)	27 870,00	0,00	0,00	27 870,00	27 826,12
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE L'EXERCICE	27 870,00	0,00	0,00	27 870,00	27 826,12
001 Déficit antérieur reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES	164 864,16	0,00	0,00	164 864,16	164 744,84
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28 AMORTISSEMENTS	46 710,00	0,00	0,00	46 710,00	46 590,68
021 VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE L'EXERCICE	47 000,00	0,00	0,00	47 000,00	46 946,46
001 Excédent antérieur reporté 2021	118 154,16	0,00	0,00	118 154,16	118 154,16

IV. 4 – budget Forêt communale

Extrait du compte de gestion 2022 du budget Forêt communale

En €	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2021	Part affectée à l'investissement exercice 2022	Résultat de l'exercice 2022	Résultat de clôture de l'exercice 2022
INVESTISSEMENT	-45 426,42		47 788,58	2 362,16
FONCTIONNEMENT	161 069,43		77 579,47	238 648,90
TOTAL	115 643,01	0,00	125 368,05	241 011,06

L'excédent brut dégagé à la clôture de l'exercice 2022 (conforme au compte de gestion) se décompte ainsi :

Section d'investissement :	2 362,16 €
Section de fonctionnement :	238 648,90 €
Soit	241 011,06 €

Lorsqu'on y ajoute les restes à réaliser :

En dépenses :	510,00 €
En recettes :	0 €

L'excédent net de l'exercice 2022 (conforme au compte administratif) est de : **240 501,06 €**

Ces résultats de clôture ont été repris par anticipation dans l'équilibre du budget 2023 Forêt communale, au compte 001 pour la section d'investissement soit **2 362,16 €** et au compte 002 pour la section de fonctionnement pour **238 648,90 €**.

Balance section de fonctionnement

Libellé	B.P. 2022	B.S. 2022	TOTAL 2022	Réalisations 2022
TOTAL DEPENSES	247 870,42	0,00	247 870,42	87 721,92
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	77 290,00	0,00	77 290,00	51 049,91
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	73 344,00	0,00	73 344,00	36 672,01
66 CHARGES FINANCIERES	0,00	0,00	0,00	0,00
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
023 VIREMENT A LA SECT. D'INVESTISSEMENT	97 236,42	0,00	97 236,42	0,00
DEPENSES DE L'EXERCICE	247 870,42	0,00	247 870,42	87 721,92
002 Déficit antérieur reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES	247 870,42	0,00	247 870,42	326 370,82
70 PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE	82 757,99	0,00	82 757,99	133 070,42
73 IMPOTS ET TAXES	0,00	0,00	0,00	0,00
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIP.	4 043,00	0,00	4 043,00	7 298,99
013 ATTENUATION DE CHARGES	0,00	0,00	0,00	0,00
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	0,00	0,00	24 931,98
RECETTES DE L'EXERCICE	86 800,99	0,00	86 800,99	165 301,39
002 Excédent antérieur reporté 2021	161 069,43	0,00	161 069,43	161 069,43

Balance section d'investissement

Libellé	BP 2022	RAR 2021	DM 2022	TOTAL 2022	REALISE 2022
TOTAL DEPENSES	97 236,42	0,00	0,00	97 236,42	48 026,42
16 EMPRUNTS ET DETTES (Remboursement)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	51 810,00	0,00	0,00	51 810,00	2 600,00
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE L'EXERCICE	51 810,00	0,00	0,00	51 810,00	2 600,00
001 Déficit antérieur reporté 2021	45 426,42	0,00	0,00	45 426,42	45 426,42
TOTAL RECETTES	97 236,42	0,00	0,00	97 236,42	50 388,58
10 DOTATIONS FOND DE RESERVES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 SUBVENTIONS INVESTISSEMENT (Attribution)	0,00	0,00	0,00	0,00	50 388,58
16 EMPRUNTS ET DETTES (souscription)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28 AMORTISSEMENTS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021 VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT	97 236,42	0,00	0,00	97 236,42	0,00
RECETTES DE L'EXERCICE	97 236,42	0,00	0,00	97 236,42	50 388,58
001 Excédent antérieur reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV. 5 – budget section du Couchant

Extrait du compte de gestion 2022 du budget section du Couchant

Envoyé en préfecture le 22/05/2023

Reçu en préfecture le 22/05/2023

Publié le 22/05/2023

ID : 074-200054138-20230510-DEL_2023_IV_70-DE



En €	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2021	Part affectée à l'investissement exercice 2022	Résultat de l'exercice 2022	Résultat de clôture de l'exercice 2022
INVESTISSEMENT	1 632,69		-919,93	712,76
FONCTIONNEMENT	38 249,31		2 214,02	40 463,33
TOTAL	39 882,00	0,00	1 294,09	41 176,09

L'excédent brut dégagé à la clôture de l'exercice 2022 (conforme au compte de gestion) se décompte ainsi :

Section d'investissement :	712,76 €
Section de fonctionnement :	40 463,33 €
Soit	41 176,09 €

Lorsqu'on y ajoute les restes à réaliser :

En dépenses :	0 €
En recettes :	0 €

L'excédent net de l'exercice 2022 (conforme au compte administratif) est de : **41 176,09 €**

Ces résultats de clôture ont été repris par anticipation dans l'équilibre du budget 2023 section du Couchant, au compte 001 pour la section d'investissement soit **712,76 €** et au compte 002 pour la section de fonctionnement pour **40 463,33 €**.

Extrait des balances du compte administratif 2022

Balance section de fonctionnement

Libellé	B.P. 2022	B.S. 2022	TOTAL 2022	Réalisations 2022
TOTAL DEPENSES	83 909,31	0,00	83 909,31	38 977,46
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	76 192,00	0,00	76 192,00	35 063,49
012 CHARGES DE PERSONNEL	0,00	0,00	0,00	0,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0,00	0,00	0,00	0,00
66 CHARGES FINANCIERES	300,00	0,00	300,00	167,97
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	500,00	0,00	500,00	0,00
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS & PROVISIONS	3 750,00	0,00	3 750,00	3 746,00
023 VIREMENT A LA SECT. D'INVESTISSEMENT	3 167,31	0,00	3 167,31	0,00
DEPENSES DE L'EXERCICE	83 909,31	0,00	83 909,31	38 977,46
002 Déficit antérieur reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES	83 909,31	0,00	83 909,31	79 440,79
70 PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE	34 060,00	0,00	34 060,00	22 701,87
73 IMPOTS ET TAXES	0,00	0,00	0,00	0,00
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIP.	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	7 600,00	0,00	7 600,00	9 142,61
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 000,00	0,00	1 000,00	6 347,00
RECETTES DE L'EXERCICE	45 660,00	0,00	45 660,00	41 191,48
002 Excédent antérieur reporté 2021	38 249,31	0,00	38 249,31	38 249,31

Balance section d'investissement

Libellé	BP 2022	RAR 2021	DM 2022	TOTAL 2022	REALISE 2022
TOTAL DEPENSES	8 550,00	0,00	0,00	8 550,00	4 665,93
10 DOTATIONS FOND DE RESERVES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 SUBVENTIONS INVESTISSEMENT (Attribution)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 EMPRUNTS ET DETTES (Remboursement)	4 700,00	0,00	0,00	4 700,00	4 665,93
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 850,00	0,00	0,00	3 850,00	0,00
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE L'EXERCICE	8 550,00	0,00	0,00	8 550,00	4 665,93
001 Déficit antérieur reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES	5 382,69	0,00	0,00	5 382,69	5 378,69
10 DOTATIONS FOND DE RESERVES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 SUBVENTIONS INVESTISSEMENT (Attribution)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 EMPRUNTS ET DETTES (souscription)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28 AMORTISSEMENTS	3 750,00	0,00	0,00	3 750,00	3 746,00
021 VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE L'EXERCICE	3 750,00	0,00	0,00	3 750,00	3 746,00
001 Excédent antérieur reporté 2021	1 632,69	0,00	0,00	1 632,69	1 632,69

IV. 6 – budget section de Frontenex

Extrait du compte de gestion 2022 du budget section de Frontenex

En €	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2021	Part affectée à l'investissement exercice 2022	Résultat de l'exercice 2022	Résultat de clôture de l'exercice 2022
INVESTISSEMENT				
FONCTIONNEMENT	6 646,46		-6 059,24	587,22
TOTAL	6 646,46	0,00	-6 059,24	587,22

L'excédent brut dégagé à la clôture de l'exercice 2022 (conforme au compte de gestion) se décompose ainsi :

Section d'investissement :	0 €
Section de fonctionnement :	587,22 €
Soit	587,22 €

Lorsqu'on y ajoute les restes à réaliser :

En dépenses :	0 €
En recettes :	0 €

L'excédent net de l'exercice 2022 (conforme au compte administratif) est de : **587,22 €**

Ces résultats de clôture ont été repris par anticipation dans l'équilibre du budget 2023 section de Frontenex au compte 002 pour la section de fonctionnement pour **587,22 €**.

Balance section de fonctionnement

Libellé	BP 2022	B.S. 2022	TOTAL 2022	Réalisations 2022
TOTAL DEPENSES	6 646,46	0,00	6 646,46	6 059,24
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 646,46	0,00	6 646,46	6 059,24
012 CHARGES DE PERSONNEL	0,00	0,00	0,00	0,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0,00	0,00	0,00	0,00
66 CHARGES FINANCIERES	0,00	0,00	0,00	0,00
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENT & PROVISIONS	0,00	0,00	0,00	0,00
023 VIREMENT A LA SECT. D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE L'EXERCICE	6 646,46	0,00	6 646,46	6 059,24
002 Déficit antérieur reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES	6 646,46	0,00	6 646,46	6 646,46
70 PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE	0,00	0,00	0,00	0,00
73 IMPOTS ET TAXES	0,00	0,00	0,00	0,00
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIP.	0,00	0,00	0,00	0,00
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00	0,00	0,00	0,00
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE L'EXERCICE	0,00	0,00	0,00	0,00
002 Excédent antérieur reporté	6 646,46	0,00	6 646,46	6 646,46

IV. 7 – budget section des Combes

Extrait du compte de gestion 2022 du budget section des Combes

En €	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2021	Part affectée à l'investissement exercice 2022	Résultat de l'exercice 2022	Résultat de clôture de l'exercice 2022
INVESTISSEMENT				
FONCTIONNEMENT	768,64		102,00	870,64
TOTAL	768,64	0,00	102,00	870,64

L'excédent brut dégagé à la clôture de l'exercice 2022 (conforme au compte de gestion) se décompte ainsi :

Section d'investissement :	0 €
Section de fonctionnement :	870,64 €
Soit	870,64 €

Lorsqu'on y ajoute les restes à réaliser :	
En dépenses :	0 €
En recettes :	0 €

L'excédent net de l'exercice 2022 (conforme au compte administratif) est de : **870,64 €**

Ces résultats de clôture ont été repris par anticipation dans l'équilibre du budget 2023 section des Combes au compte 002 pour la section de fonctionnement pour **870,64 €**.



Balance section de fonctionnement

Libellé	B.P. 2022	B.S. 2022	TOTAL 2022	Réalisations 2022
TOTAL DEPENSES	800,00	0,00	800,00	800,00
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	800,00	0,00	800,00	800,00
012 CHARGES DE PERSONNEL	0,00	0,00	0,00	0,00
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS & PROVISIONS	0,00	0,00	0,00	0,00
023 VIREMENT A LA SECT. D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE L'EXERCICE	800,00	0,00	800,00	800,00
002 Déficit antérieur reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES	800,00	0,00	800,00	870,64
70 PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE	31,36	0,00	31,36	102,00
73 IMPOTS ET TAXES	0,00	0,00	0,00	0,00
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIP.	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE L'EXERCICE	31,36	0,00	31,36	0,00
002 Excédents antérieurs reportés	768,64	0,00	768,64	768,64

IV. 8 – budget chambres funéraires

Extrait du compte de gestion 2022 du budget chambres funéraires

En €	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2021	Part affectée à l'investissement exercice 2022	Résultat de l'exercice 2022	Résultat de clôture de l'exercice 2022
INVESTISSEMENT				
FONCTIONNEMENT			15 549,43	15 549,43
TOTAL			15 549,43	15 549,43

L'excédent brut dégagé à la clôture de l'exercice 2022 (conforme au compte de gestion) se décompose ainsi :

Section d'investissement : 0 €
 Section de fonctionnement : 15 549,43 €
 Soit **15 549,43 €**

Lorsqu'on y ajoute les restes à réaliser :
 En dépenses : 0 €
 En recettes : 0 €

L'excédent net de l'exercice 2022 (conforme au compte administratif) est de : **15 549,43 €**

Ces résultats de clôture ont été repris par anticipation dans l'équilibre du budget 2023 Chambres funéraires au compte 002 pour la section de fonctionnement pour **15 549,43 €**.

Balance section de fonctionnement

Libellé	B.P. 2022	B.S. 2022	TOTAL 2022	Réalisations 2022
TOTAL DEPENSES	16 000,00	0,00	16 000,00	3 357,89
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	16 000,00	0,00	16 000,00	3 357,89
012 CHARGES DE PERSONNEL	0,00	0,00	0,00	0,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0,00	0,00	0,00	0,00
66 CHARGES FINANCIERES	0,00	0,00	0,00	0,00
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS & PROVISIONS	0,00	0,00	0,00	0,00
023 VIREMENT A LA SECT. D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES DE L'EXERCICE	16 000,00	0,00	16 000,00	3 357,89
002 Déficit antérieur reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES	16 000,00	0,00	16 000,00	18 907,32
70 PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE	16 000,00	0,00	16 000,00	18 907,32
73 IMPOTS ET TAXES	0,00	0,00	0,00	0,00
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIP.	0,00	0,00	0,00	0,00
013 ATTENUATION DE CHARGES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES DE L'EXERCICE	16 000,00	0,00	16 000,00	18 907,32
002 Excédents antérieurs reportés	0,00	0,00	0,00	0,00
